



1

Orchis bouc



2

Picris fausse
vipérine



3

Lamier blanc



4

Cardamine
hérissée



5

Cabaret des
oiseaux



6

Moutarde
noire



7

Achillée
millefeuille



8

Centaurée
jacée



9

Plantain
lancéolé



10

Véronique de
Perse



11

Orobanche



12

Cymbalaire
des murailles



13

Lézard



14

Panicot
champêtre

LE PAPILLON CITRON



1 an, ce qui est exceptionnel pour un papillon.



Février à octobre



5 cm



Il ne craint pas le froid car il fabrique un antigel qui le protège même à -20°C.



LA COCCINELLE



Printemps et été



Pucerons



5,5 à 8 mm



Elle a 7 points mais contrairement à la légende elle ne vit pas 7 ans mais seulement quelques semaines.



LA BUSE VARIABLE



25 ans



Rongeurs et des taupes



50-60 cm et 130 cm d'envergure



Son nom vient de la variété de son plumage, du brun foncé au blanc.



LE ROUGE-GORGE



10 à 15 ans



14 cm



Insectes et leurs larves



Poitrine orange ; c'est toujours la femelle qui couve et le mâle qui nourrit les petits. Le mâle et la femelle ont le même plumage.



L'ORCHIS BOUC



Avril pour les fleurs
(Au Fort Nieulay elle fleurit en mai-juin)



15 cm - 40 cm de haut en fleur



Ses fleurs sentent le bouc !
c'est l'orchidée que l'on trouve le plus en France.
1 seule tige porte toutes les fleurs.



ESPÈCE PROTÉGÉE

L'ORTIE



Fleurit au printemps



Ses feuilles sont couvertes de piquants ; on peut les cuisiner ; beaucoup d'insectes s'installent sur leurs feuilles, peut-être pour échapper aux prédateurs.



On peut soulager les piqures avec du plantain (n°9).



LE LÉZARD



4 à 6 ans



Insectes



15 à 23 cm



Il peut se séparer de sa queue en cas de danger (autotomie).

Il est sûrement arrivé au Fort Nieulay avec les matériaux de construction du fort.



ESPÈCE PROTÉGÉE

L'ESCARGOT



6 ans



Herbivore



3 mm - 2 cm



Parcs, jardins et forêt



Il est à la fois mâle et femelle, il est complètement sourd et myope.



PROTÉGER LA NATURE



Le saviez-vous ? Il y a des espèces protégées au Fort Nieulay. Prenez soin d'elles !

- Ne jetez pas de déchets
- Ne cueillez pas les plantes ni les fleurs
- Ne touchez pas les animaux ni les insectes

Attention certaines plantes peuvent provoquer des réactions cutanées comme la **berce du Caucase** qui ressemble beaucoup à l'achillée millefeuille qui, elle, se mange (voir n°7).

Attention aussi aux tiques qui se cachent dans les hautes herbes. Si l'une d'elle vous a piqué ne la retirez qu'avec un tire-tique acheté à la pharmacie.

Les Parcours Super Espèces sensibilisent des jeunes de 7 à 14 ans aux enjeux territoriaux de la biodiversité en Hauts-de-France. Ils sont animés par le Graine Hauts-de-France dans un cadre scolaire et par Ombelliscience hors du cadre scolaire. En partenariat avec la DREAL HdF et financés par le préfet de la région Hauts-de-France.

Accompagnement des jeunes par les médiathèques de Calais.

Sorties naturalistes par le CPIE Flandres Maritime

Illustrations et graphisme par Léna Keohavong.

Ce livret a été imaginé par les enfants de l'accueil de loisirs Fort Attitud', Association ESPACE FORT

